



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
21 novembre 2018
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quatorzième session
Développement social : développement social,
y compris les questions relatives à la situation sociale
dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées,
aux personnes handicapées et à la famille

Conseil économique et social
Session de 2019
26 juillet 2018-25 juillet 2019
Point 19 b) de l'ordre du jour
Questions sociales et questions
relatives aux droits de l'homme :
développement social

Réalisation des objectifs de l'Année internationale de la famille et mécanismes mis en œuvre pour y donner suite

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Soumis en application de la résolution [72/145](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport voit l'accent mis sur les tendances observées en ce qui concerne la famille et sur les initiatives prises récemment par les États Membres, les entités des Nations Unies et la société civile en vue d'atteindre les objectifs de l'Année internationale de la famille et de mettre en place les mécanismes requis pour y donner suite.



I. Introduction

1. Dans sa résolution 72/145, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-quatorzième session, par l'intermédiaire de la Commission du développement social et du Conseil économique et social, un rapport sur la réalisation et le suivi des objectifs de l'Année internationale de la famille par les États Membres et les institutions et organismes des Nations Unies.
2. Dans cette même résolution, l'Assemblée générale a demandé aux États Membres et aux entités du système des Nations Unies de continuer, en consultation avec la société civile et les autres parties prenantes, à transmettre des informations sur les activités qu'ils mènent pour concourir à la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la famille et à leur suivi, et notamment sur les pratiques qui leur semblent bonnes, afin que ces informations soient incluses dans le rapport du Secrétaire général.
3. En outre, l'Assemblée générale a invité « les États Membres à investir dans différents programmes et politiques en faveur de la famille [...] afin de favoriser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».
4. On trouvera dans le présent rapport une analyse des tendances observées en ce qui concerne la famille. L'accent y est mis sur les questions de pauvreté et de protection sociale, l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille et le travail non rémunéré ainsi que le rôle de la famille dans des sociétés inclusives (sect II). Y sont aussi présentées les initiatives prises par les États Membres (sect. III) et les entités du système des Nations Unies (sect. IV), à partir des informations fournies par ceux-ci en réponse à une note verbale envoyée par le Secrétariat. Des initiatives intéressantes prises par des organisations de la société civile qui coopèrent avec la Division du développement social inclusif du Département des affaires économiques et sociales en ce qui concerne les questions relatives à la famille sont aussi présentées à la section IV.

II. Grandes tendances concernant la famille

A. Pauvreté et protection sociale

5. Les familles ayant des enfants en bas âge sont les plus vulnérables face à l'extrême pauvreté. D'après les données disponibles, plus de 20 % des enfants âgés de moins de 5 ans dans les pays en développement vivent dans des ménages extrêmement pauvres¹. La pauvreté continue de se transmettre de génération en génération, et il a récemment été montré que les enfants étaient plus de deux fois plus susceptibles que les adultes de vivre dans l'extrême pauvreté, 385 millions d'enfants vivant avec moins de 1,90 dollar par jour².
6. Toutefois, globalement, la proportion de familles vivant dans l'extrême pauvreté a diminué dans le monde au cours des vingt dernières années, passant de 26,9 % en 2000 à 9,2 % en 2017³. Les gouvernements attribuent en grande partie ce succès à

¹ Banque mondiale et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Ending Extreme Poverty: a Focus on Children* (New York, 2016).

² Eurostat, « Europe 2020 indicators: poverty and social exclusion », mai 2018. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Europe_2020_indicators_-_poverty_and_social_exclusion#Which_groups_are_at_greater_risk_of_poverty_or_social_exclusion.3F (consulté le 26 novembre 2018).

³ Organisation des Nations Unies, *Rapport sur les objectifs de développement durable 2018* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.18.I.6).

l'extension de la couverture sociale, notamment les transferts monétaires et d'autres programmes ciblant les familles vivant dans la pauvreté. Par exemple, d'après les résultats des évaluations qui ont été menées, les transferts monétaires assortis de conditions pour les familles ayant des enfants ont plusieurs effets positifs, dont l'amélioration des conditions de vie, une baisse de l'incidence de la pauvreté, une augmentation des dépenses en matière d'alimentation et un meilleur accès à l'éducation et aux soins de santé. Les transferts facilitent aussi l'investissement de la famille dans le capital humain et peuvent contribuer à renforcer l'égalité des genres⁴.

7. En 2017, 138 bureaux de pays du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont rapporté que leur pays disposait d'un système de protection sociale national (contre 124 en 2014). D'après les données communiquées par l'UNICEF, environ 182 millions d'enfants dans le monde bénéficient de programmes gouvernementaux de transfert monétaire, contre 146 millions en 2014⁵.

8. Malgré ces progrès, seuls 45 % de la population mondiale avaient effectivement reçu au moins une prestation de protection sociale en 2016³. Selon les estimations portant sur les systèmes de protection sociale visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion, seulement un quart des ménages dans le monde reçoit des allocations. Pour les enfants, la couverture sociale est très inégale : près des deux tiers d'entre eux (soit 1,3 milliard d'enfants) n'en ont pas⁶.

9. En outre, d'après les évaluations qui ont été menées, les transferts monétaires ne suffisent pas à faire sortir les familles de la pauvreté. L'accès aux services sociaux de base est essentiel. Bien que les contraintes budgétaires rendent l'extension de la couverture sociale difficile, on pourrait remédier à ce problème, à en croire les résultats de la recherche, grâce à une imposition progressive visant à redistribuer l'argent pour protéger les personnes les plus vulnérables et les familles ayant des enfants en bas âge⁴.

B. Équilibre entre vie professionnelle et vie de famille et travail non rémunéré

10. Les mesures facilitant l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille et leur adoption par les femmes et les hommes renforcent l'égalité des genres sur le marché du travail et sur le lieu de travail. La Commission européenne a recensé plusieurs facteurs contribuant à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, tels que l'existence de services de garde d'enfants, le congé parental et le congé pour motif familial, les systèmes d'avantages fiscaux et l'aménagement des modalités de travail. Lorsqu'ils sont combinés, ces moyens d'action sont encore plus efficaces.

11. Dans sa directive 2010/18/UE du Conseil, l'Union européenne a demandé aux États membres d'accorder à chaque parent un congé parental d'une durée minimum de quatre mois, le congé pouvant durer jusqu'à trois ans ou plus. Certains pays ont adopté d'autres mesures visant à encourager les pères à prendre un congé parental, comme des quotas non transférables, des primes destinées aux familles dont les deux parents prennent un congé parental ou des modalités aménagées telles que le congé à mi-temps.

12. Ces dernières années, certains États membres de l'Union européenne ont introduit ou étendu des modalités de travail aménagées, notamment les horaires de

⁴ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Key Findings on Families, Family Policy and the Sustainable Development Goals: Synthesis Report* (Florence, 2018).

⁵ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Annual Results Report 2017: Social Inclusion* (New York 2017).

⁶ Sur la base de la réponse du Fonds des Nations Unies pour l'enfance à la note verbale.

travail décalés, la capitalisation du temps de travail, le travail à temps partiel, les horaires flexibles et le télétravail⁷.

13. La reconnaissance, dans toutes les régions du monde, du travail non rémunéré, qui est exécuté essentiellement par des femmes, est un aspect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille qui gagne en visibilité. D'après les données fournies par 90 pays entre 2000 et 2016, les femmes consacrent en moyenne trois fois plus de temps que les hommes aux soins et tâches domestiques non rémunérés³. Les données communiquées par 17 pays d'Amérique latine indiquent que les femmes de la région consacrent chaque semaine entre un cinquième et un tiers de leur temps à des soins et tâches domestiques non rémunérés, contre environ 10 % pour les hommes⁸. En outre, en raison de la taille et du taux de dépendance des ménages les plus pauvres, les femmes dans ces familles consacrent jusqu'à 65 heures par semaine à des travaux non rémunérés, contre 20 à 40 heures pour les femmes du quintile le plus élevé, selon le pays. Pour les hommes, les revenus du ménage n'ont pas d'incidence majeure, ce qui signifie que l'écart entre les genres est encore plus important et plus injuste dans les ménages à faible revenu car il est creusé par les disparités économiques⁹.

14. En Amérique latine, même lorsque les femmes peuvent réduire le temps passé à l'accomplissement de tâches domestiques grâce à l'achat de services et d'appareils, on continue d'observer un écart entre genres et les femmes consacrent davantage d'heures que les hommes à des travaux non rémunérés, sans distinction d'âge, de situation matrimoniale ou d'emploi. Il est par conséquent de plus en plus nécessaire d'élaborer des politiques qui favorisent l'accès des femmes au marché du travail ou à d'autres sources de revenus, et de les compléter par des politiques encourageant le partage des responsabilités au sein du foyer⁹.

C. Famille et société inclusive

15. En contribuant à élever la prochaine génération de citoyens productifs et en bonne santé, les familles participent de manière essentielle à la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable. Si les familles jouent un rôle indispensable pour faire régner la paix à l'échelle individuelle et à l'échelle des ménages, elles peuvent avoir besoin d'aide pour développer les compétences requises pour bâtir des relations pacifiques¹⁰.

16. L'élimination de toutes les formes de violence fait partie intégrante de la promotion de sociétés pacifiques et inclusives, conformément à l'objectif de développement durable 16, et en particulier sa cible 16.2. D'après les études qui ont été menées dans 81 pays, pour la plupart en développement, près de 8 enfants sur 10 âgés de 1 à 14 ans subissent régulièrement une agression psychologique ou une forme

⁷ Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, *Poverty, Gender and Intersecting Inequalities in the EU. Review of the Implementation of Area A: Women and Poverty of the Beijing Platform for Action* (Vilnius, 2016).

⁸ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Panorama social de l'Amérique latine 2016* (Santiago, 2017).

⁹ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Equality and Women's Autonomy in the Sustainable Development Agenda* (Santiago, 2016).

¹⁰ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division du développement social inclusif, *The Role of Families and Family Policies in Achieving Inclusive Societies: Focus on Sustainable Development Goals 16 and 11* (New York, 2018). Disponible à l'adresse : www.un.org/development/desa/family/wp-content/uploads/sites/23/2018/05/BACKGROUND-PAPER.SDGs1611.FINAL_-2.pdf (consulté le 26 novembre 2018).

de châtement corporel à la maison. Dans la plupart de ces pays, plus de la moitié des enfants subissent des formes de punitions violentes¹¹.

17. Si l'administration de punitions violentes est une pratique généralisée, on s'accorde de plus en plus à reconnaître que les États ont un rôle à jouer pour y mettre fin. Pour dissuader les parents de se montrer trop durs, il faut les aider à comprendre qu'ils doivent discipliner leurs enfants de manière non violente et positive afin de favoriser leur développement et qu'ils doivent instaurer une communication efficace avec eux. Il est possible d'organiser des interventions en matière d'éducation parentale axées sur la prévention dans les familles et au niveau local. Ces interventions sont généralement plus efficaces lorsque les problèmes rencontrés par les familles y sont aussi abordés. Il est également essentiel de faire comprendre que les châtements corporels ne sont pas acceptables dans la société en faisant œuvre d'information⁶.

18. Pour promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, il convient de veiller à ce que toute personne ait une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement de la naissance (cible 16.9 des objectifs de développement durable). Ces dispositions sont particulièrement importantes pour les familles. À l'échelle mondiale, 73 % des enfants de moins de 5 ans sont enregistrés. En Afrique subsaharienne, ils ne sont que 46 %³. On estime que 625 millions d'enfants de moins de 14 ans ne sont pas enregistrés¹².

19. En outre, la question de l'identité juridique devient de plus en plus complexe dans les pays à revenu élevé qui sont confrontés aux mouvements de migrants et de réfugiés. À la fin de l'année 2016, les conflits récents avaient entraîné le déplacement de 65,5 millions de personnes. Selon les estimations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 10 millions de personnes étaient sans nationalité ou en danger d'apatridie à la fin de l'année 2016, bien que d'après les statistiques officielles fournies par les gouvernements, il n'y avait que 3,2 millions d'apatrides venus de 75 pays. Les déplacements ont de graves conséquences sur les familles, par exemple leur séparation ou le problème des mineurs non accompagnés. Sans famille ni protection juridique, les enfants sont vulnérables à diverses formes d'exploitation et de violence¹⁰.

20. Phénomène alarmant, le nombre d'enfants non accompagnés a augmenté ces dernières années. D'après les estimations, il serait cinq fois plus élevé lors de la période 2010-2011. Le nombre d'enfants non accompagnés et d'enfants séparés de leur famille ayant déposé une demande d'asile à l'extérieur de l'Union européenne est passé de 4 000 en 2010 à 19 000 en 2015. En Europe, ce nombre a été multiplié par neuf entre 2010 et 2015. Le nombre d'enfants appréhendés à la frontière entre les États-Unis d'Amérique et le Mexique s'établissait à 60 000 en 2016, contre 40 000 en 2015¹³.

21. Le droit au regroupement familial est consacré par la Convention relative aux droits de l'enfant et par la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Par ailleurs, la protection de la vie de famille et le droit de se marier sont garantis par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. En outre, le droit

¹¹ Organisation des Nations Unies, *Rapport sur les objectifs de développement durable 2018* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.18.I.6). Données recueillies de 2005 à 2017.

¹² Banque mondiale, base de données Identification for Development (ID4D), ensemble de données mondiales 2017 (consultée le 26 novembre 2018).

¹³ Portail de données sur les migrations « Child migrants ». Disponible à l'adresse : <https://migrationdataportal.org/themes/child-migrants> (consulté le 26 novembre 2018).

des ressortissants de pays tiers au regroupement familial a été affirmé dans la directive 2003/86 du Conseil de l'Union européenne.

22. Toutefois, les pays interprètent ces instruments selon leur propre contexte socioéconomique et définissent leurs propres critères pour inclure les migrants dans leurs politiques nationales en matière d'immigration. La tendance à la gestion des migrations, qui conduit à la création de catégories de migrants, s'est accentuée. On assiste aussi à une montée du racisme et de la xénophobie depuis les vingt dernières années. Dans ce contexte, les possibilités d'immigration sont devenues plus limitées, en fonction de la nationalité, du niveau de qualification, de l'âge, du revenu et d'autres variables. De plus, les migrants ayant une famille, en particulier les parents et les grands-parents, sont souvent considérés comme des obstacles à l'intégration et comme de possibles fardeaux pour la société, alors que leurs enfants sont vus comme un capital humain précieux¹⁴.

III. Politiques et programmes relatifs à la famille

23. Le renforcement des cadres institutionnels nationaux destinés à formuler et à exécuter des politiques et des programmes relatifs à la famille et à en suivre l'application reste un objectif majeur de l'Année internationale de la famille. La réduction de la pauvreté des familles, l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille, l'inclusion sociale et la promotion de la recherche sur la famille sont d'autres domaines d'intervention prévus dans le cadre de la suite à donner à l'Année internationale de la famille. On trouvera ci-après une description des initiatives prises au niveau national par les États Membres dans les domaines susmentionnés.

24. Il est de plus en plus généralement admis que les politiques relatives à la famille axées sur des domaines clefs du développement contribuent à la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la famille et des objectifs de développement durable relatifs à la pauvreté, à la faim, à la santé, à l'éducation et à l'égalité des genres. Cibler les familles ayant des enfants en bas âge par le biais de transferts monétaires, d'indemnités pour enfant à charge et d'autres mesures est vu comme un moyen efficace de lutter contre la pauvreté. En outre, les gouvernements investissent davantage dans l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille pour favoriser l'égalité entre les genres. Ils intègrent également davantage l'éducation parentale dans l'action qu'ils mènent en faveur de l'inclusion sociale et de la solidarité intergénérationnelle. Pour ce qui est de la promotion de la recherche, des progrès limités ont été observés et des efforts supplémentaires s'imposent.

A. Cadres institutionnels

25. En Hongrie, la politique de la famille est gérée par le Secrétariat d'État pour la famille et la jeunesse du Ministère des ressources humaines. Elle vise principalement à parvenir à un équilibre démographique grâce à des mesures d'ensemble, stables, ciblées et flexibles, qui puissent être adaptées selon l'évolution des besoins et de la situation.

26. En Italie, le Fonds national pour les politiques de la famille mène des activités en appui aux familles, telles que le financement de programmes de promotion d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée et la mise à l'essai d'initiatives visant à réduire le coût des services pour les familles nombreuses. Il finance également

¹⁴ Denise L. Spitzer « Family migration policies and social integration », document élaboré pour la réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur les politiques de la famille pour des sociétés inclusives, New York, 15-16 mai 2018.

l'élaboration du plan national pour la famille et la réorganisation des centres familiaux, qui offrent des services de conseil conjugal et parental et sont axés sur la protection de l'enfance, le passage à l'âge adulte et la solidarité intergénérationnelle.

27. Au Luxembourg, le Ministère de la famille et de l'intégration supervise les politiques de la famille. La réforme fiscale de 2017 ciblait particulièrement les familles monoparentales. Au Pérou, le plan national de renforcement des familles (2016-2021) donne des orientations sur la mise en œuvre de politiques familiales, tandis qu'au Soudan, la stratégie nationale pour la famille cible les personnes âgées, les enfants et les femmes grâce à des programmes de lutte contre la pauvreté. En Fédération de Russie, une stratégie de développement socioéconomique et démographique à long terme a été mise en place pour examiner les problèmes auxquels se heurtent les familles, tandis que le plan national sur la politique de la famille (2014-2025) vise, entre autres, à améliorer la qualité de vie des familles et à accroître le rôle de la famille dans la société.

28. En Arabie saoudite, le Conseil des affaires familiales s'efforce de renforcer et promouvoir le rôle de la famille dans la société et de faire en sorte que les familles restent solides et unies et prennent soin de leurs membres en respectant les valeurs et les préceptes religieux et moraux.

29. En Afrique du Sud, la politique de la famille repose sur le livre blanc sur les familles. L'idée est de faire en sorte que les politiques et programmes de développement national et de lutte contre la pauvreté soient axés sur la famille plutôt que sur l'individu. Il est indispensable d'améliorer la capacité économique des familles en leur apportant une aide financière et matérielle et en leur garantissant un accès à l'emploi et à des services financiers. Au niveau national, un ensemble de politiques et de programmes de protection sociale ont été mis en place pour garantir un revenu minimum et un niveau de vie suffisants pour toutes les familles, en particulier celles qui sont en situation de vulnérabilité.

30. Dans plusieurs pays, des efforts sont faits pour modifier le droit de la famille afin de protéger les droits des femmes, garantir l'intérêt supérieur de l'enfant et aligner pleinement la législation interne sur les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant. À Chypre, le divorce par consentement mutuel et la garde conjointe avec un temps égal pour les deux parents ont été mis en place. Les parents sont désormais obligés de prendre part à des programmes éducatifs ou thérapeutiques visant à assurer de bonnes relations entre époux et entre générations.

B. Lutte contre la pauvreté, la faim et l'exclusion sociale

31. En Argentine, le plan national de protection sociale voit l'accent mis sur les familles vulnérables au moyen de transferts monétaires et du développement local. Depuis 2016, le Gouvernement a mis en place de nombreux programmes d'éducation à la faveur du plan national pour la petite enfance. Par exemple, en coopération avec les centres CONIN (Cooperadoras de la Nutrición Infantil), les centres de prévention de la malnutrition infantile et de rétablissement offrent de la nourriture pour les enfants de 0 à 5 ans et leurs mères et dispensent des formations sur ce qu'est un régime sain. Des visites familiales et des activités locales sont également proposées aux ménages vulnérables ayant des enfants de 0 à 4 ans pour les aider sur des questions relatives au développement de l'enfant. Depuis 2016, 75 000 familles ont ainsi bénéficié d'une aide.

32. En Azerbaïdjan, une série de programmes sur la réduction de la pauvreté, la stratégie pour l'emploi et le développement socioéconomique ont été adoptés en vue

d'améliorer la qualité de vie des pauvres des zones rurales et des habitants des villes qui sont marginalisés. Une aide sociale spécifique est proposée aux familles à faible revenu depuis 2006. Une nouvelle allocation pour familles nombreuses (plus de cinq enfants) a été mise en place en 2013. Au Bélarus, des politiques de protection sociale ont été adoptées pour aider les familles ayant des enfants, offrir des services aux familles et faciliter l'accès à l'emploi.

33. En Chine, pour réduire la pauvreté, la couverture sociale a été étendue en ce qui concerne la retraite des travailleurs urbains, les soins médicaux de base, le chômage, les accidents du travail, la maternité et les régimes d'assurance retraite des personnes vivant en zone rurale et urbaine. Au total, 1,3 milliard de personnes cotisent aux trois plans généraux d'assurance maladie. Une réforme du régime d'assurance retraite a été menée, et un plan visant à transférer des capitaux appartenant à l'État aux caisses de la sécurité sociale a officiellement été lancé. Des efforts ont été engagés pour répondre aux besoins de soins croissants des personnes âgées et des enfants, le nombre de structures offrant des services pour les personnes âgées augmentant de 3 % chaque année.

34. À Djibouti, la stratégie nationale de protection sociale de 2017 contribue à la mise en valeur des ressources humaines pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. En 2016 a été lancé le programme national de solidarité familiale, qui voit l'accent mis sur les transferts monétaires, l'accès aux soins de santé et à une éducation de qualité, la création d'emplois et le microfinancement. À l'heure actuelle, 16 000 familles bénéficient d'aides dans le cadre de ce programme.

35. En Équateur, la stratégie d'appui à la famille permet de venir en aide aux familles qui touchent la prime de développement humain et vise à réduire la pauvreté en facilitant l'accès des ménages aux services de l'État et ainsi à renforcer les capacités des familles.

36. En Hongrie, l'avantage fiscal réservé aux familles est une des mesures phares du dispositif d'appui aux familles. L'État alloue 1,1 % de son produit intérieur brut aux allocations familiales, accorde des prêts au logement avec des taux d'intérêt bonifiés et finance des programmes d'épargne-logement. La subvention octroyée pour le fondement d'un foyer bénéficie aux familles ayant des enfants.

37. En Italie, dans le cadre du plan national de lutte contre la pauvreté, un programme pour le revenu d'insertion mis en place en 2018 offre aux familles ayant des enfants des services de planification personnalisée pour favoriser l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle.

38. En Jamaïque, le programme d'avancement par la santé et l'éducation, qui fait partie de la stratégie nationale de protection sociale, vise à préserver le bien-être des familles, en mettant l'accent sur les membres de la famille les plus vulnérables, dont les femmes enceintes ou allaitantes. Dans ce cadre, un programme de transfert monétaire assorti de conditions a vu la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des prestations permettant d'examiner deux fois par an les subventions accordées aux bénéficiaires. Le montant du versement de certaines prestations a augmenté de 30 % en 2017.

39. À Malte, le Ministère de la famille, des droits de l'enfant et de la solidarité sociale continue de s'attacher à compléter les aides financières par un ensemble de mesures et d'initiatives visant non seulement à lutter contre la pauvreté, mais aussi à promouvoir l'insertion active et l'autonomisation des groupes vulnérables vis-à-vis de l'État.

40. Au Mexique, le programme d'inclusion sociale PROSPERA, qui vise à améliorer les capacités dans les domaines de la nutrition, de la santé et de l'éducation,

avait bénéficié à plus de 6,5 millions de familles à la fin de l'année 2017. En 2018, PROSPERA comptait 37 programmes axés, entre autres, sur la nutrition, la puériculture, les droits des travailleurs, l'éducation, l'inclusion financière, la prévention de la violence et les moyens de subsistance.

41. Aux Pays-Bas, les mères célibataires ayant des enfants en bas âge sont davantage menacées par la pauvreté. La Single Super Mom Foundation, appuyée par le Gouvernement, aide les mères célibataires à sortir de la pauvreté et à participer au marché du travail. Chaque semaine, elle aide 32 000 femmes via une plateforme en ligne. Le projet de suivi « Dare to Do! » vise à développer de nouvelles formes de services en ligne qui répondent aux besoins et possibilités spécifiques de cette population.

42. En Pologne, le programme de transfert monétaire « Family 500+ » a contribué à réduire l'extrême pauvreté, qui est passée de 6,5 % en 2016 à 4,3 % en 2017. Le programme « Good Start », qui fournit une aide pour les frais de scolarité, a bénéficié à 4,6 millions d'élèves en 2018. Le programme « Large Family Card » offre des réductions sur les voyages et les activités récréatives, ainsi que des services d'assurance et d'autres services, en collaboration avec les entreprises partenaires.

43. Depuis 2016, l'Arabie saoudite met en œuvre des programmes en faveur des familles de travailleurs et de l'autonomisation des travailleurs indépendants. Le montant des prestations sociales destinées aux familles a été augmenté. Les ménages dirigés par une femme sont prioritaires pour demander une aide au logement.

44. En Serbie, la loi sur l'aide financière aux familles ayant des enfants encadre les allocations versées aux familles qui ont des enfants ayant des besoins particuliers ou des enfants handicapés, ainsi qu'aux enfants privés de protection parentale. Le service de conseil familial appuie les familles dont les enfants risquent d'être retirés à leurs parents à cause d'une possible négligence ou maltraitance. En Afrique du Sud, la loi sur l'assistance sociale prévoit divers types d'aide sociale, tels que le versement d'une pension alimentaire, le placement d'enfants en foyer, l'aide aux personnes handicapées, l'aide aux personnes âgées et les aides sociales aux personnes en détresse.

45. En Ukraine, grâce à la stratégie d'élimination de la pauvreté de 2016, axée sur les ménages ayant des enfants, une baisse de 17 % du taux de pauvreté a été enregistrée dans ces ménages. Les centres d'aide sociale aux familles, aux enfants et aux jeunes visent en particulier les familles vulnérables et offrent des emplois ainsi que des services juridiques, des services au logement et d'autres services.

C. Équilibre entre vie professionnelle et vie de famille et autonomisation des femmes et des filles

46. Au Bélarus, un congé parental à plein traitement est offert aux deux parents jusqu'au troisième anniversaire de leur enfant, tandis que le programme capital famille prévoit le versement de 10 000 dollars à chaque naissance à partir du troisième enfant. En 2017, Djibouti a mis en place des crèches locales de qualité et d'un coût abordable afin de promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille.

47. En Équateur, la loi de 2015 sur l'équité dans l'emploi et l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille protège le droit à la protection sociale des individus qui effectuent des activités non rémunérées à la maison. Le programme « Grandir avec nos enfants » propose des visites hebdomadaires aux familles vulnérables pour les aider avec l'éducation préscolaire grâce à une approche fondée sur les droits, l'accent étant mis sur l'intégration intergénérationnelle et sur l'égalité des genres.

48. En Italie, le congé parental a été modifié pour inclure d'adoption ou le placement dans une famille jusqu'à l'âge de 12 ans. Depuis 2016, les femmes qui travaillent peuvent obtenir, en lieu et place du congé parental, des allocations leur permettant d'avoir recours à des services de garde d'enfants ou de couvrir le coût des services publics de garderie. Le congé de paternité obligatoire a été porté à quatre jours. Dans un délai de trois ans, les administrations publiques devront permettre à au moins 10 % des fonctionnaires de recourir à des modalités de travail aménagées, en veillant à ce que cela n'entrave pas l'ascension professionnelle de celles et ceux qui en bénéficieront. Les employeurs des secteurs public et privé peuvent obtenir un label de qualité s'ils œuvrent en faveur de l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille.

49. En Jamaïque, la politique nationale pour l'égalité des genres a pour but de garantir la prise en compte des questions d'égalité des genres par toutes les institutions de l'État et dans les politiques de la famille. La loi jamaïcaine sur l'aménagement des modalités de travail facilite et favorise l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille.

50. En Hongrie, le plan d'action pour la protection de l'emploi propose aux employeurs des mesures incitatives afin qu'ils recrutent des femmes qui ont des enfants en bas âge ou sont au chômage depuis longtemps. Le nombre de garderies a augmenté de 50 % entre 2010 et 2018.

51. La Lettonie a mis en place un projet pilote d'aménagement des horaires de travail pour celles et ceux qui ont des horaires atypiques, le but étant de mettre à leur disposition des formules de garde d'enfants plus souples pour leurs enfants. Le projet vise à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des salariés et peut présenter des avantages pour les employeurs, notamment une hausse de la productivité et une baisse de l'absentéisme. Son évaluation a montré que le temps était mieux géré et que les conflits familiaux étaient plus facilement réglés. Le projet a également permis d'améliorer la satisfaction au travail¹⁵.

52. Le Luxembourg a réformé son dispositif de congé parental, augmentant ainsi la durée du congé maternité et du congé pour enfant malade. Le Mexique s'est donné un programme de protection sociale pour les ménages dirigés par une femme, qui s'accompagne d'initiatives de promotion de l'éducation. De nouveaux dispositifs garantissent l'aménagement des modalités de travail, la prise en charge des personnes à charge et le congé de paternité.

53. Le Pérou a mené des activités de sensibilisation à la responsabilité paternelle dans le cadre du programme sur la paternité. De nouvelles lois interdisant la discrimination en matière de rémunération et promouvant les congés de paternité ont été adoptées en 2017 et en 2018.

54. La Pologne a mis en place des contrats plus stables et de plus longue durée et instauré un salaire minimum plus élevé pour promouvoir la stabilité de l'emploi et de meilleures conditions de travail, ce qui contribue non seulement à l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille, mais également à la stabilité démographique.

55. Au Portugal, le taux de couverture des structures d'accueil pour les enfants âgés de 0 à 3 ans a augmenté de 84 % entre 2006 et 2017, et un protocole de coopération a été signé avec des organisations privées à but non lucratif pour la fourniture de services de garde d'enfants subventionnés par les ministères concernés. Le prix « Equality is Quality » distingue les entreprises et les employeurs ayant de bonnes

¹⁵ Gouvernement de la Lettonie, Ministère du bien-être, « Balancing work and family life ». Disponible à l'adresse : <http://darbsungimene.lv/en> (consulté le 26 novembre 2018).

politiques en matière d'égalité des genres et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

56. La Fédération de Russie a créé une indemnité de congé de maternité équivalant à 100 % du revenu médian de la femme au cours des deux années précédentes, pour une période allant de 140 à 194 jours. La pleine protection de la maternité sur le lieu de travail est garantie en Arabie saoudite, où le licenciement pour des raisons liées au mariage ou à la grossesse est interdit dans la fonction publique. Dans le cadre de programmes pour l'emploi des femmes, les femmes peuvent avoir droit à des services de garde d'enfants subventionnés à hauteur de 80 %, et ce, jusqu'à ce que leur enfant atteigne 4 ans.

57. En 2018, l'Ukraine a lancé un nouveau projet sur la protection sociale pour les familles ayant des enfants et sur la procréation responsable. Pour réaliser le droit des enfants à la vie de famille, de nouvelles prestations ont été mises en place pour les parents adoptifs, notamment le congé parental. Les modalités de travail aménagées, dont seules les femmes pouvaient bénéficier auparavant, ont été étendues aux hommes ayant des responsabilités familiales.

D. Inclusion sociale

58. En Argentine, les centres communautaires proposent des ateliers de développement des capacités à l'intention des enfants, des jeunes et de leurs familles pour renforcer l'égalité des genres, l'intégration sociale et la solidarité intergénérationnelle, l'esprit d'initiative des jeunes et la promotion des droits. Le Conseil fédéral des personnes âgées appuie des programmes intergénérationnels, par un exemple un programme sur la valeur de l'expérience, qui engage les jeunes et les personnes âgées à mettre en commun leurs connaissances et leurs expériences.

59. À la faveur d'un projet axé sur la famille, l'Azerbaïdjan organise des échanges entre les professionnels de la santé et les responsables locaux autour de sujets tels que la formation des relations, la gestion du budget familial, la préparation des jeunes à la vie de famille et le dialogue intergénérationnel, afin d'appuyer les politiques familiales de l'État et de faciliter la formation des familles.

60. Dans le cadre de sa politique nationale en faveur des personnes âgées, la Jamaïque s'emploie à renforcer les dispositifs de soutien aux familles et la solidarité intercommunautaire au titre de l'intégration familiale et des transferts intergénérationnels. Elle encourage la participation des personnes âgées et le respect de la dignité au sein de la famille et fournit une aide sociale ciblée aux personnes âgées qui sont seules à s'occuper d'enfants ou de personnes handicapées. Au Luxembourg, les écoles, les jeunes et les centres pour personnes âgées participent à des projets intergénérationnels visant à mettre en commun des connaissances et des données d'expérience.

61. En Serbie, l'année 2017 a été déclarée Année de la solidarité intergénérationnelle, et des manifestations ont été organisées pour faire prendre conscience de l'importance de la coopération entre les générations. Le Conseil pour l'amélioration de la coopération et de la solidarité intergénérationnelles a été créé dans le but de lancer des initiatives visant à améliorer la coopération avec les autorités gouvernementales et les organisations humanitaires et à élargir le dispositif de sécurité sociale en faveur des enfants et des personnes âgées.

E. Éducation parentale

62. En 2017, le Ministère du travail et de la protection sociale du Bélarus, a organisé, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population

(FNUAP), des ateliers de recherche autour du programme international Générations et genres, mettant l'accent sur la formation des familles, la stabilité des relations familiales et la procréation sur fond d'évolution des conditions socioéconomiques.

63. Au Burkina Faso, le programme national d'éducation parentale préscolaire pour 2016-2020 a pour objectif de répondre aux besoins des enfants. La loi visant à protéger et à promouvoir les droits des personnes âgées dans les domaines de la santé, de la sécurité sociale, du logement, des loisirs, de la culture et de la communication met également l'accent sur la prévention de l'exclusion sociale des personnes âgées.

64. La Jamaïque a lancé en 2018 la deuxième phase d'un programme d'éducation parentale consacrée à la nutrition, à la budgétisation et à la discipline, qui s'adresse aux parents d'enfants âgés de 2 à 6 ans. Un programme d'activités d'éveil destiné aux jeunes enfants, dans le cadre duquel des ateliers sur l'éducation des enfants et des services de consultations familiales sont proposés, a été inauguré pour répondre aux besoins des enfants handicapés et encourager la formation de relations intergénérationnelles solides. À la faveur d'interventions locales, les associations citoyennes et les parents et enseignants, les groupes religieux et d'autres organisations communautaires collaboratives sont invités à participer à cette entreprise.

65. Malte met en place une politique stratégique de parentalité positive pour 2016-2024. Il s'agit de faire en sorte que les parents privilégient l'intérêt supérieur de l'enfant en l'aidant à grandir dans un environnement exempt de violence et propice à un développement sain, tout en fournissant des orientations et un appui. Cette politique vise à consolider et à pérenniser une culture et un environnement positifs pour les parents et leurs enfants, en aidant les parents à remplir leur rôle du mieux qu'ils le peuvent. Un projet sur la parentalité positive, axé sur plusieurs domaines d'interventions, est également en cours d'élaboration au Portugal pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes.

66. En Fédération de Russie, une école en ligne pour parents modernes, publiant des documents informatifs, méthodologiques et juridiques sur l'éducation parentale, a été créée en 2018. Des modèles et programmes régionaux et municipaux sur le développement de la famille et l'éducation parentale sont en train d'être mis en place.

67. En Afrique du Sud, le programme national d'éducation parentale vise à améliorer la communication entre les enfants et leurs parents. Il aide les parents à communiquer de manière efficace avec leurs enfants en les disciplinant sans recourir à des châtiments corporels. Le pays a également mis au point un cadre intégré d'éducation parentale pour améliorer les compétences parentales, ainsi qu'une stratégie de paternité mettant l'accent sur le rôle des pères dans les familles.

F. Recherche et sensibilisation

68. En Azerbaïdjan, des projets de recherche sur la famille et le mariage, le rôle des relations intergénérationnelles dans la formation de la société, les valeurs familiales dans les médias et des questions connexes ont été menés et des campagnes de sensibilisation portant sur divers aspects des modes de vie sains, y compris sur les dangers de la toxicomanie, ont été organisées. Un grand projet sur le rôle de la famille moderne dans le développement de la société, axé sur les questions d'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille, a été lancé en coopération avec la Confédération des syndicats.

69. Au Burkina Faso, des projets de recherche sur la violence domestique et le mariage d'enfants ont été menés. Toutefois, faute de moyens financiers, les résultats donnés par les politiques et programmes axés sur la famille ne peuvent pas être évalués.

70. Au Portugal, une enquête nationale sur l'emploi du temps des femmes et des hommes axée principalement sur le travail non rémunéré a permis l'élaboration des politiques bien informées dans les domaines de l'égalité des genres et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

71. En Arabie saoudite, le Centre national d'études et de recherche sociales et l'Observatoire national des femmes mènent des études et des recherches consultatives et suivent l'évolution de la participation des femmes au développement.

IV. Organismes des Nations Unies et initiatives de la société civile

A. Fonds des Nations Unies pour l'enfance

72. L'UNICEF considère que les politiques favorables à la famille sont indispensables pour créer des conditions permettant aux enfants de s'épanouir et de se réaliser pleinement. Cependant, il n'ignore pas que ces politiques ne suscitent qu'un intérêt limité sur la scène internationale et dans de nombreux pays.

73. L'UNICEF préconise d'étendre la portée de la protection sociale en tenant compte des besoins des enfants, et notamment la couverture des transferts de fonds destinés aux enfants et aux familles. Il voit dans les mesures de protection sociale, qu'il s'agisse de programmes de transfert en espèces ou de services sociaux, un outil indispensable pour lutter contre la pauvreté des enfants et des familles sous tous ses aspects et collabore avec les pays pour produire des données sur la pauvreté et la vulnérabilité des enfants prouvant que les programmes de protection sociale peuvent réduire la pauvreté touchant les enfants et sont gages de bien-être. L'UNICEF propose un appui technique dans le cadre de la mise en place des programmes nationaux de transferts en espèces, qui s'accompagnent d'outils de diagnostic, de registres, de systèmes de suivi et d'évaluation et d'un développement des capacités décentralisé.

74. L'UNICEF collabore également avec plusieurs gouvernements pour contribuer à l'autonomisation des femmes et des filles et favoriser l'équité entre les femmes et les hommes grâce à la protection sociale. Il ne mise pas seulement sur les transferts destinés aux femmes et aux filles mais cherche également à éliminer les obstacles structurels à l'équité. Il s'agit entre autres de mesurer les effets, ventilés par genre, des programmes de protection sociale, de suivre les répercussions imprévues des programmes de protection sociale, qui peuvent aggraver les inégalités entre les femmes et les hommes, et de concevoir de nouveaux programmes ou d'adapter ceux qui existent déjà afin d'obtenir des résultats aussi équitables que possible pour les femmes et les enfants.

75. L'UNICEF encourage l'éducation parentale axée sur une discipline positive. Il recommande aux gouvernements de garantir un accès universel aux informations sur la parentalité positive et de mettre en place des programmes éducatifs visant à promouvoir l'adoption de pratiques disciplinaires non violentes.

76. En outre, l'UNICEF continue de participer aux recherches sur les politiques et programmes axés sur la famille et à leur évaluation, en effectuant des recherches, en produisant des données et en menant des évaluations portant sur des questions transversales, telles que les contributions de données concrètes pour appuyer le suivi des progrès accomplis sur la voie des objectifs de développement durable relatifs à la famille et leur réalisation ou pour évaluer plus directement des politiques et programmes axés sur la famille.

B. Fonds des Nations Unies pour la population

77. En partenariat avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé, le FNUAP contribue à l'élaboration de politiques et de mesures en faveur de toutes les familles, notamment en améliorant les soins de santé maternelle, la médecine de la procréation et l'accès à la planification familiale, en renforçant l'accès à un enseignement de qualité et en favorisant l'égalité des genres dans les familles et la mise en place de meilleures conditions de travail pour les femmes.

78. Le FNUAP collabore avec les pères de famille et les membres des collectivités. Au Niger, dans le cadre de la stratégie de l'éducation parentale des maris, les hommes sont invités à participer à la promotion de la santé et à l'adoption de nouveaux modes de comportement au niveau communautaire. En participant au programme, les maris jouent un rôle plus actif dans leur famille et leur communauté en ce qui concerne les soins de santé. Une évaluation du programme a permis d'observer une amélioration des indicateurs de santé procréative ainsi qu'une augmentation des accouchements assistés par du personnel qualifié, des consultations prénatales et postnatales et de la planification familiale.

79. Dans le cadre du programme intitulé « Men as Partners » (Les hommes comme partenaires) d'EngenderHealth, le FNUAP et EngenderHealth s'emploient aux côtés des hommes à remettre en question les rôles et les attitudes traditionnels quant aux attributs soi-disant masculins, à les sensibiliser davantage à la santé procréative de leurs partenaires et au soutien qu'ils peuvent leur apporter, à améliorer leur accès et leur recours aux services de santé procréative et à les inciter à promouvoir l'équité entre les femmes et les hommes et à prendre position contre la violence fondée sur le genre.

C. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

80. La redistribution équitable du travail non rémunéré entre les femmes et les hommes et dans les familles, au sein de l'État et sur le marché, ainsi que les politiques globales favorisant un équilibre entre vie professionnelle et vie privée et la prise en compte de toutes les formes de famille, font partie des principales préoccupations et priorités énoncées dans le programme régional pour l'égalité des sexes, adopté lors des conférences régionales sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes tenues ces 40 dernières années¹⁶.

81. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) examine et évalue les politiques relatives à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale dans la région et, par l'intermédiaire de l'Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a dressé une liste des lois relatives aux soins de santé existantes aux niveaux national et infranational¹⁷. Elle a en outre publié une liste des réglementations en vigueur sur les congés de maternité et de paternité et les congés parentaux dans plusieurs pays de la région, ainsi qu'une analyse des lois relatives aux soins de santé adoptées entre 2015 et 2017 dans la région¹⁸.

¹⁶ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *40 Years of the Regional Gender Agenda* (Santiago, 2017).

¹⁷ Base de données de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de l'Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur les politiques et lois relatives aux soins de santé, disponible à l'adresse : <https://oig.cepal.org/en/laws/care-related-policies-laws> (consultée le 26 novembre 2018).

¹⁸ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Institucionalidad Social en América Latina y el Caribe* (Santiago, 2017).

82. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes aide les gouvernements à créer des systèmes d'information sur l'égalité des genres pour quantifier le travail non rémunéré et en mesurer la valeur d'un point de vue économique, étant donné que cela s'avère utile pour élaborer, suivre et évaluer les politiques d'emploi. Ces informations sont également précieuses pour éclairer les politiques de sécurité sociale sachant que, la plupart du temps, le manque de participation des femmes est dû au temps qu'elles consacrent exclusivement au travail non rémunéré¹⁹.

D. Département des affaires économiques et sociales

83. Le Département des affaires économiques et sociales a mené des activités de sensibilisation à l'importance des politiques familiales au regard des objectifs et cibles de développement durable par l'intermédiaire de la Division du développement social inclusif, qui assure la liaison entre le Département et les organismes des Nations Unies.

84. En 2018, la Division du développement social inclusif a organisé une réunion du Groupe d'experts sur les politiques de la famille pour des sociétés inclusives, axée sur le rôle que peuvent jouer les familles et les politiques familiales afin d'atteindre certaines cibles des objectifs de développement durable n^{os} 11 et 16. Les experts ont examiné les perspectives régionales sur les questions susmentionnées, en mettant l'accent, notamment, sur les politiques migratoires axées sur la famille, les politiques inclusives pour les familles de personnes handicapées et les familles autochtones, ainsi que sur l'éducation inclusive et l'urbanisation. Les recommandations détaillées formulées à l'issue de la réunion sont disponibles sur le site Web de la Division²⁰.

85. En 2018, lors de la célébration de la Journée internationale des familles, qui avait pour thème « Familles et sociétés inclusives », l'accent a été mis sur l'importance des familles et des politiques familiales pour la réalisation de l'objectif de développement durable n^o 16. Des exposés ont été consacrés aux tendances actuelles en matière d'inclusion sociale et aux perspectives régionales sur les démarches axées sur la famille pour bâtir des sociétés socialement inclusives²¹. À l'occasion d'une autre manifestation, organisée par la Division du développement social inclusif en collaboration avec l'International Federation for Family Development et l'UNICEF pour célébrer la Journée internationale, un projet de recherche mondial, intitulé « SDGs and families » (Objectifs de développement durable et familles), a récemment été lancé. Cette manifestation portait sur des questions transversales concernant l'élaboration des politiques familiales en vue de la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 1 à 5, 9 et 16. Les experts ont formulé des recommandations pour que les intérêts des familles soient pris en compte lors de l'élaboration des politiques sociales²².

86. Des manifestations parallèles de la Commission du développement social ont été organisées par plusieurs parties prenantes, en coopération avec la Division du développement social inclusif. Le Doha International Family Institute a organisé, en coopération avec la Mission permanente du Qatar, une réunion d'information visant à mettre l'accent sur les familles pour appuyer la réalisation des objectifs de

¹⁹ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Equality and Women's Autonomy in the Sustainable Development Agenda* (Santiago, 2016).

²⁰ Voir www.un.org/development/desa/family/meetings-events/family-policies-for-inclusive-societies.html.

²¹ Voir www.un.org/development/desa/family/international-day-of-families/2018idf.html.

²² Voir www.familyperspective.org/fpo/fpo-safs-en.php.

développement durable²³, à l'occasion de laquelle ont été présentées les conclusions de la réunion d'experts sur les aspirations et difficultés de la prise en compte de la famille dans les objectifs de développement durable dans les pays arabes²⁴. Une table ronde de haut niveau, portant sur le rôle des politiques familiales dans l'élimination de la pauvreté et mettant en lumière les approches politiques visant à autonomiser les familles, a été organisée par la Mission permanente de la Hongrie en coopération avec l'International Federation for Family Development. Cette dernière, en partenariat avec l'Institut de démographie de Vienne, l'Académie autrichienne des sciences et la European Large Families Confederation, a organisé une réunion d'information sur l'intégration des jeunes en vue du développement durable, intitulée « Vulnerability and the future of families with children in Europe: nine questions and corresponding answers » (Vulnérabilité et avenir des familles avec enfants en Europe : neuf questions et réponses), à l'occasion de laquelle ont été présentés les résultats du projet de l'Union européenne intitulé « Families and Societies »²⁵.

E. Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités en faveur de la famille

87. Au fil des ans, dans certaines de ses résolutions, l'Assemblée générale a encouragé les gouvernements à soutenir le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités en faveur de la famille. Toutefois, aucune contribution financière n'a été versée au Fonds ces dernières années. Les activités de recherche et la fourniture d'une assistance aux pays qui en font la demande ont également été encouragées.

88. Le Fonds d'affectation spéciale a permis de financer des travaux de recherche, des campagnes de sensibilisation, la constitution de réseaux universitaires et des activités de conseil. Ces activités ont contribué à la réalisation des objectifs du mandat de la Division du développement social inclusif, qui a pour rôle d'encourager les gouvernements, la société civile et le secteur privé à mieux faire connaître et comprendre les questions familiales.

89. Dans le cadre des préparatifs du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille, cinq notes d'information sur les thèmes de l'anniversaire, à savoir la pauvreté des familles, l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille et la solidarité intergénérationnelle, ont été commandées et publiées sous forme électronique²⁶. Des services d'appui ont également été assurés dans le cadre de l'organisation de réunions et de manifestations régionales de groupes d'experts.

90. En 2018, le Fonds d'affectation spéciale a financé l'établissement d'une note d'information sur les politiques familiales et les objectifs de développement durable n^{os} 11 et 16, intitulée : « The role of families and family policies in achieving inclusive societies. Focus on Sustainable Development Goals 16 and 11: ensuring social rights through legal frameworks, participation, housing, and public green spaces » (« Le rôle des familles et des politiques familiales dans l'instauration de sociétés inclusives. Point sur les objectifs de développement durable n^{os} 16 et 11 : garantir le respect des droits sociaux grâce à des cadres juridiques, à la participation

²³ Voir www.difi.org.qa/events/doha-briefing-focusing-on-families-to-support-the-implementation-of-the-sdgs/.

²⁴ Voir www.difi.org.qa/publications/integrating-a-family-perspective-in-the-sustainable-development-goals-sdgs-in-arab-countries-aspirations-and-challenges/.

²⁵ Voir www.oeaw.ac.at/fileadmin/subsites/Institute/VID/PDF/Publications/Schriftenreihe/VID_Schriftenreihe_23.pdf.

²⁶ Voir www.un.org/development/desa/family/category/publications/.

citoyenne, au logement et aux espaces verts publics »), qui a été publiée sous forme électronique¹⁰.

91. Le Fonds d'affectation spéciale permet d'appuyer chaque année des campagnes de sensibilisation aux politiques familiales et aux objectifs de développement durable. D'autres activités devraient bientôt être menées pour sensibiliser l'opinion et encourager les gouvernements à prendre des mesures dans le domaine des politiques familiales pour que puissent être atteints certains objectifs de développement durable et leurs cibles. Des activités sont également prévues pour aider les gouvernements qui en font la demande à renforcer leurs capacités en vue de l'élaboration de politiques familiales.

92. Les États Membres et la société civile, en consultation avec les gouvernements, sont invités à demander de l'aide aux fins de l'élaboration de projets de politique familiale, conformément aux directives du Fonds d'affectation spéciale, dans les limites des ressources disponibles²⁷.

F. Société civile

93. Les organisations de la société civile continuent de s'employer à contribuer à la réalisation et au suivi des objectifs de l'Année internationale de la famille aux niveaux national et régional.

94. En tant que membre de l'instance multipartite chargée de conseiller la Commission européenne au sujet des objectifs de développement durable, COFACE Families Europe a participé à l'élaboration de la future stratégie européenne pour la réalisation des objectifs, en créant le prix européen du développement durable et en participant à l'établissement d'un document sur le rôle du socle européen des droits sociaux dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

95. La COFACE préconise de soutenir la proposition de directive de l'Union européenne sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, conformément à l'objectif de développement durable n° 5, et de réunir des organisations de familles de personnes en situation de handicap. En 2018, la COFACE a lancé une campagne en faveur de l'application des recommandations tirées de l'étude de 2017 sur les aidants familiaux en Europe et organisé une conférence européenne sur la mise en place de systèmes éducatifs durables²⁸.

96. Le Consortium of Institutes on Family in the Asian Region et d'autres parties prenantes locales, dont le Family Council of Hong Kong (Chine), ont organisé le Sommet asiatique de la famille sur le thème « Développement durable et bien-être familial », qui s'est tenu à Hong Kong du 19 au 22 août 2018. Cette rencontre a permis aux secteurs public et privé, au monde universitaire et aux spécialistes de ces questions ainsi qu'aux organisations non gouvernementales d'élaborer un programme d'action pour le bien-être des familles dans la région²⁹.

97. Le Doha International Family Institute a organisé à Doha, les 27 et 28 juin 2018, une réunion d'experts sur la protection sociale axée sur la famille, à l'occasion de laquelle ont été examinées les questions des enfants, de la société civile, du développement, des politiques, de la pauvreté, des droits, du bien-être et des femmes. Lors de cette réunion, il a été démontré que les programmes de protection sociale aidaient les familles à s'occuper de leurs enfants, à améliorer leur état nutritionnel, et

²⁷ Voir www.un.org/development/desa/family/technical-assistance.html.

²⁸ Voir www.coface-eu.org/wp-content/uploads/2017/11/COFACE-Families-Europe_Study-Family-Carers.pdf.

²⁹ Voir www.socsc.hku.hk/afs/.

à réduire la mortalité infantile, l'absentéisme scolaire et le travail des enfants. Malgré ces efforts, beaucoup de familles vulnérables ne bénéficient pas de services de protection sociale, y compris dans la région arabe³⁰. Lors d'une conférence internationale organisée par l'Institute on parenting, child well-being and development à Doha les 23 et 24 octobre, il a été rappelé qu'il est important d'investir dans les programmes, lois et politiques d'éducation parentale. Les participants et participantes ont passé en revue divers programmes d'appui aux parents et pratiques favorisant une parentalité positive³¹.

98. Generations United et la Fondation Eisner ont publié un rapport intitulé « All in together: creating places where young and old thrive » (Tous ensemble, créons des environnements propices à l'épanouissement des jeunes et des personnes âgées), qui voit l'accent mis sur les programmes intergénérationnels de sites partagés aux États-Unis et le regain d'intérêt pour ces programmes à Singapour et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. D'après les résultats d'un sondage d'opinion commandé dans le cadre de ce rapport, 92 % des Américains estiment que les activités intergénérationnelles peuvent aider à lutter contre la solitude chez les personnes de tous âges. Près des trois quarts d'entre eux sont d'avis que les programmes et les installations s'adressant aux générations de manière séparée privent les personnes âgées et les jeunes de la sagesse, des compétences et des talents que l'on gagne à chaque étape de la vie. Le modèle intergénérationnel le plus courant identifié dans le rapport était celui des programmes de puériculture et d'éducation préscolaire qui partageaient des locaux avec des centres de soins pour adultes et des résidences pour personnes âgées³².

99. Une conférence sur le thème « L'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, un objectif délaissé » et un séminaire ont été organisés par l'organisation HARO à Stockholm du 18 au 20 avril 2018. Ces manifestations ont été l'occasion d'examiner les moyens d'améliorer les politiques familiales, pour donner aux parents plus d'autorité pour les décisions concernant la prise en charge, l'éducation et le développement de leurs enfants.

100. L'International Federation for Family Development, en partenariat avec l'UNICEF et la Division du développement social inclusif, a présenté un rapport de synthèse sur le projet relatif aux objectifs de développement durable et aux familles à New York, à Madrid et à Barcelone (Espagne). En collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales et le Conseil régional de Vénétie (Italie), l'International Federation for Family Development a appuyé le projet Villes inclusives pour des familles durables, en faveur d'une urbanisation inclusive et de bonnes relations intergénérationnelles. La célébration du cinquantième anniversaire des cours d'enrichissement de la famille en Catalogne (Espagne) a vu mis en exergue le rôle que jouent les familles dans le développement³³.

101. L'Association hongroise des familles nombreuses a organisé à Veszprém (Hongrie), du 11 au 14 juillet 2018, un Congrès de la famille sur le thème « Une Europe favorable à la famille ». Les deux programmes internationaux de l'Association ont pour but de faire participer les jeunes en leur proposant des formations professionnelles au sein d'organisations axées sur la famille et de

³⁰ Voir www.difi.org.qa/events/expert-group-meeting-on-family-sensitive-social-protection-fssp/.

³¹ Voir www.difi.org.qa/events/difi-announces-its-international-conference-october-2018-in-partnership-with-unicef-menaro/.

³² Voir www.gu.org/resources/all-in-together-creating-places-where-young-and-old-thrive/.

³³ Voir www.familyperspective.org/fpo/fpo-iffd-en.php.

travailler en réseau avec des ONG similaires en organisant des événements autour des thèmes de la famille et du mariage³⁴.

102. Lors de sa conférence annuelle intitulée « Families and cultural intersections in a global context : innovations in research, practice and policies »³⁵ (Familles et multiculturalisme dans un contexte international : innovations en matière de recherche, de pratiques et de politiques), qui s'est tenue à San Diego (États-Unis) du 7 au 10 novembre 2018, le National Council on Family Relations des États-Unis a organisé une session spéciale sur les organisations et institutions internationales qui s'intéressent à la recherche sur la famille et à son application dans le cadre des politiques familiales.

103. Au cours de la période 2017-2018, le Comité des ONG pour la famille a organisé de nombreuses manifestations sur des sujets tels que le rôle des parents dans l'épanouissement des enfants, l'autonomisation des femmes et des filles rurales, l'importance de relations saines entre père et fille, les possibilités d'action face à la pauvreté des familles, les stratégies visant à encourager le développement de villes favorables à la famille, le rôle des familles dans la prévention et l'atténuation des violences sexuelles et les initiatives éducatives innovantes pour la famille et les enfants. Le Comité s'est associé aux missions permanentes du Nigéria, du Samoa et du Viet Nam pour favoriser le rôle de la famille dans l'application de politiques mondiales efficaces³⁶.

104. Le Comité viennois des ONG pour la famille a organisé deux forums internationaux, dont l'un, conçu en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, était axé sur la prévention familiale des comportements à risque, y compris des troubles liés à la toxicomanie et à la violence, et l'autre, organisé en coopération avec l'Université de Salzbourg, sensibilisait à la question des familles socialement défavorisées et à l'utilisation des médias numériques. Le Comité a également publié son bulletin trimestriel en ligne, « Families international », dans lequel figurent les comptes rendus des forums, les ressources fournies par les organismes des Nations Unies qui sont pertinentes pour les familles³⁷.

105. La Journée internationale des familles reste un thème central des activités de la société civile dans de nombreux pays. En 2018, l'Instituto Internacional de Estudios sobre la Familia en Espagne a organisé une table ronde sur les familles et les sociétés durables avec la participation du Ministère de la santé, des services sociaux et de l'égalité et du Président du Parlement espagnol³⁸.

106. La Humanities Foundation en Pologne a mené pour la septième fois une campagne sociale, sur le thème « Deux heures pour la famille », encourageant à célébrer la Journée internationale des familles en réfléchissant à la qualité des relations familiales. Les employeurs participant à cette campagne offrent à celles et ceux qui sont leurs employés deux heures de temps libre supplémentaire à passer avec leur famille. La campagne, qui a pour slogan « Plusieurs rôles pour une seule vie », est devenue le symbole de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et, en 2018, des entreprises venues de 11 pays l'ont rejointe³⁹.

V. Conclusions

107. Les États Membres, les organismes des Nations Unies et la société civile ont poursuivi leurs efforts en faveur de la réalisation et du suivi des objectifs de l'Année

³⁴ Voir <https://noe.hu/our-activities/>.

³⁵ Voir www.ncfr.org/ncfr-2018.

³⁶ Voir www.ngofamilyny.org/.

³⁷ Voir www.viennafamilycommittee.org/.

³⁸ Voir www.thefamilywatch.org/actividades/dias-internacionales/.

³⁹ Voir www.2h4family.com.

internationale de la famille en menant des stratégies et des campagnes de sensibilisation nationales, ainsi qu'en donnant la priorité aux politiques et programmes axés sur la famille. Les interventions concrètes axées sur le bien-être de la famille et des enfants semblent contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable et de leurs cibles.

108. Les politiques axées sur la famille visant à lutter contre la pauvreté, la faim et l'exclusion sociale sont au cœur des stratégies globales de développement social menées au niveau national, et l'offre d'une protection sociale aux familles vulnérables figure en tête de ces efforts.

109. S'ils ont des effets variables, les mécanismes de protection sociale sous forme de transferts en espèces universels et ciblés et d'indemnités pour enfants à charge contribuent à réduire la pauvreté, à accroître la consommation et à améliorer l'accès à l'éducation et aux soins de santé. L'octroi de prestations universelles incite également les parents à faire enregistrer les naissances ou à obtenir des documents d'identité pour leurs enfants, il a pour effet d'augmenter l'investissement de la famille et contribue à briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté et de l'exclusion⁴.

110. Il est avéré que les politiques et programmes axés sur la famille, tels que les prestations familiales, sont surtout efficaces pour réduire la pauvreté de revenu, les privations et l'insécurité alimentaire des familles et des enfants. Les services familiaux et les services de conseil sont importants pour la protection de l'enfance et la prévention de la violence au sein du couple. Les financements et les services tendent à améliorer la scolarisation et la participation scolaire, la santé et la nutrition, la participation au marché du travail et l'équité entre les femmes et les hommes⁶.

111. Pour élaborer des politiques familiales efficaces, il importe de déterminer les critères de ciblage et les niveaux de transferts monétaires ou de services à fournir en ayant bien conscience à la fois des besoins des familles, des degrés de vulnérabilité et des inégalités, des questions budgétaires publiques et des facteurs sociaux et communautaires qui peuvent atténuer les effets des interventions⁶.

112. Il est impératif d'étendre les systèmes de protection sociale axés sur l'enfant et la famille, conformément à la cible 1.3 des objectifs de développement durable concernant l'élargissement de la couverture. Les subventions en faveur des enfants et des familles devraient être un domaine prioritaire : bien que leur efficacité soit démontrée, elles sont rares dans la plupart des régions du monde. Les systèmes de protection sociale donnent de meilleurs résultats pour les enfants et les familles lorsqu'ils sont solides et intégrés⁶.

113. Il est important de noter que la pauvreté, combinée à d'autres facteurs de stress inhérents à la vie familiale, peut accroître les risques de maltraitance, de négligence et d'exploitation à l'égard des enfants. C'est pourquoi il est essentiel que les politiques et programmes axés sur la famille permettent de lutter non seulement contre la pauvreté, mais aussi contre d'autres facteurs sociaux, sanitaires et psychologiques qui ne peuvent que nuire au bien-être des enfants.

114. Il est également important d'élaborer des programmes, tels que les transferts en espèces, qui ne renforcent pas les stéréotypes de genre. Les politiques d'emploi favorisant l'accès des femmes au marché du travail doivent être accompagnées de mesures visant à répartir de manière plus égale entre les femmes et les hommes le temps consacré au travail non rémunéré. Ces politiques et programmes peuvent notamment contribuer à redéfinir les rôles traditionnels des femmes et des hommes afin de réduire la part de travail non rémunéré des femmes en encourageant les hommes à assumer leur rôle dans l'éducation des enfants et à participer aux tâches ménagères.

115. Les politiques d'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille axées sur l'amélioration des conditions de travail des familles avec enfants, la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales et la facilitation du partage des responsabilités familiales entre femmes et hommes restent une priorité pour de nombreux gouvernements et s'inscrivent dans le cadre de leur action en faveur de l'égalité des genres. Il est toutefois relativement récent que les pays s'intéressent à la question de l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille des personnes qui s'occupent de personnes âgées ou d'adultes en situation de handicap, tout comme à celle du travail non rémunéré, et il convient de leur apporter une plus grande attention.

116. Les États Membres et la société civile se sont efforcés de promouvoir l'inclusion sociale et la solidarité intergénérationnelle en soutenant les échanges intergénérationnels et en investissant dans des sites partagés.

117. Dans le domaine de l'inclusion sociale, des mesures supplémentaires doivent toutefois être prises pour garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances, conformément aux cibles de l'objectif de développement durable n° 16. L'éducation parentale axée sur des formes positives de discipline mérite également davantage d'attention et d'investissements au niveau des ménages et des communautés.

118. Les obstacles à l'inclusion sociale des familles migrantes sont nombreux (faisabilité politique, préjugés raciaux, religieux et sexistes, tests linguistiques difficiles, problèmes de coûts élevés). Il est donc impératif d'assouplir les politiques et réglementations en matière de regroupement familial. Les politiques d'intégration sociale des familles migrantes devraient être axées sur l'élimination des obstacles sociaux et économiques, l'amélioration de l'accès au logement et la facilitation de la participation aux institutions sociales et culturelles du pays hôte.

119. Il ressort clairement des questions examinées dans le présent rapport qu'il est impossible d'atteindre de nombreux objectifs de développement durable, en particulier ceux qui ont trait à la pauvreté, à la santé, à l'éducation, à l'égalité des sexes et à la promotion de sociétés pacifiques et inclusives, en adoptant des approches axées uniquement sur les individus, sans prendre en compte les familles, les communautés et les sociétés dans lesquelles ils vivent.

120. Il est important de noter que les politiques et programmes axés sur la famille qui sont conçus pour atteindre certaines cibles associées aux objectifs de développement durable contribuent souvent à l'accomplissement de progrès sur la voie d'autres objectifs et cibles. Par exemple, les stratégies de réduction de la pauvreté axées sur les familles contribuent à la réalisation des objectifs en matière de santé et d'éducation, étant donné que les familles ont plus de ressources à investir dans la santé et l'éducation des enfants. De fait, la nature transversale des politiques familiales permet d'atteindre simultanément de nombreux objectifs de développement.

121. Les entités internationales et nationales peuvent coopérer dans le cadre d'activités de recherche afin de créer une base de données pour appuyer l'utilisation de politiques familiales fondées sur des données factuelles, l'innovation dans le domaine de l'intégration intersectorielle et les stratégies de mise en œuvre. Il faut entreprendre davantage de recherches, notamment en ce qui concerne l'évaluation des politiques et programmes axés sur la famille, afin de pouvoir répondre au besoin de mesures fondées sur des données factuelles en vue de la réalisation des objectifs du développement durable. Il est essentiel de disposer de données ventilées selon le type de famille, l'âge des enfants et d'autres facteurs pertinents. En outre, la modulation des ressources et le transfert de politiques familiales efficaces sont essentiels, et il faut garder à l'esprit que les politiques familiales ont des effets différents en fonction du contexte⁴.

VI. Recommandations

122. Les États Membres sont invités à envisager de tenir compte des recommandations suivantes :

a) Poursuivre leurs efforts en vue de la réalisation et du suivi des objectifs de l'Année internationale de la famille pour créer un environnement propice à la concrétisation du Programme 2030 ;

b) Investir dans des politiques axées sur la famille visant à réduire la pauvreté et la faim, à promouvoir le bien-être de toutes et tous à tout âge, à assurer des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et à parvenir à l'égalité des genres ;

c) Veiller à ce que les stratégies axées sur la famille favorisent l'égalité des genres et le partage égal des responsabilités familiales entre les femmes et les hommes et prennent en compte la charge que peut représenter le travail non rémunéré ;

d) Investir dans des politiques favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille qui soient axées sur l'amélioration des conditions de travail et l'aménagement des modalités de travail ;

e) Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, notamment en garantissant une identité juridique et l'enregistrement des naissances et en investissant dans l'éducation parentale comme moyen d'améliorer le bien-être des enfants et d'éviter le recours à des mesures disciplinaires violentes ;

f) Renforcer la coopération avec toutes les parties prenantes concernées, comme les organismes des Nations Unies, la société civile, les établissements universitaires et le secteur privé, lors de l'élaboration et de l'application des politiques et programmes axés sur la famille ;

g) Appuyer l'élaboration, l'évaluation et le suivi des politiques et programmes axés sur la famille afin de pouvoir répondre aux difficultés rencontrées par les familles et de tirer parti de leur contribution au développement.
